

# Commission Formation et Vie Universitaire

Jeudi 21 octobre 2021

## Compte rendu

### 1. Informations générales

---

Florent Malrieu informe dans un premier temps la Commission de la date retenue pour la journée portes ouvertes de l'université. Celle-ci aura lieu le 29 janvier. Les composantes qui le souhaitent pourront proposer une nocturne la veille. A ce jour, Polytech, les UFR de Pharmacie et d'Arts et sciences humaines ont répondu positivement à l'organisation de cette action.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'orientation des lycéens, la MOIP organise le 9 décembre une journée à l'université pour les psychologues de l'académie de l'éducation nationale (psyEN) et les professeurs principaux de lycées d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Cet événement est organisé chaque année alternativement par l'université de Tours et d'Orléans. Une conférence est programmée sur les filières LAS et PASS et les BUT. L'après-midi est consacrée à des ateliers animés par des représentants des différentes composantes.

Florent Malrieu poursuit en indiquant la transformation, dès cette année, de la plateforme « Trouver mon Master » d'un outil d'information vers une plateforme de gestion des candidatures, sur le modèle de parcourup.

Le calendrier deviendra donc national et les candidatures seront synchrones pour toutes les universités et toutes les mentions, ce qui constitue une importante évolution.

Par conséquent, les capacités d'accueil, mentions de licence conseillées, critères de sélection, et facultativement, les taux de pression et taux d'insertion professionnelle devront être présentés lors de la prochaine CFVU en décembre.

Un point est fait sur le dispositif de congés pour projet pédagogique, dispositif de formation applicable aux enseignants-chercheurs et aux autres personnels chargés de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur ou dans le cadre d'un projet tourné vers l'enseignement, il sera possible pour les enseignants de demander un congé d'un ou deux semestres. Les demandes devront être déposées avant début mars.

### 2. Election des personnalités extérieures de la CFVU

---

Les statuts de l'université prévoient que la CFVU comprend 40 membres dont 4 personnalités extérieures ainsi réparties : 2 représentants d'organismes, 2 personnalités désignées à titre personnel.

Une proposition est soumise aux membres de la CFVU au titre des personnalités désignées à titre personnel. Il s'agit de Madame Gaëlle PAYET, Directrice du Mouvement associatif Centre-Val de Loire et membre de la Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 18 - Contre 0 - Abstention 7

### 3. Vie universitaire

---

**Election d'un enseignant à la commission "Actions des associations" du "Fonds de solidarité et développement des initiatives étudiantes" (FSDIE)**

Marion Amalric lance un appel à candidature auprès des enseignants membres de la CFVU afin d'élargir la composition de la FSDIE.

Cette candidature est à déposer auprès de Mme Chabot afin que la commission choisisse très rapidement une personne parmi les candidatures.

**Délibérations de la commission Fonds de solidarité au développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 15 octobre**

Marion Amalric présente les délibérations de la dernière commission du fonds de solidarité au développement des initiatives étudiantes. 10 projets ont été déposés et 4 ont reçu un avis favorable pour une dotation de 16 574 €. Les dossiers refusés ne suivaient pas les règles de la commission et pourront être représentés à la commission s'ils sont modifiés.



## 4. Pédagogie

---

**Devenir des sortants de licence à travers deux temporalités : quels parcours après une L1? quels parcours après la L3?**  
Le centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) présente son enquête auprès des étudiants partis de l'université avec une L1 ou une L3.

Concernant les étudiants de L1, les départs sont le plus souvent expliqués par une volonté de changement d'orientation qui se traduit par une inscription dans une autre formation l'année suivante ou par des interruptions d'études souvent prévues comme provisoires.

Quant aux L3, les départs résultent d'un choix de l'étudiant soit pour un projet impliquant de quitter l'université, soit pour un manque d'intérêt concernant les formations de masters proposées à l'université, soit pour une suspension temporaire des études. Mais les situations de poursuite d'études restent majoritaires.

**Présentation du Centre universitaire d'études du français pour les étudiants étrangers (CUEFEE) par Christian Gaujac, directeur**

Sous la direction des Relations Internationales, le CUEFEE est composé de 10 personnels.

En raison de la crise sanitaire, on constate cette année une baisse logique des effectifs divisés par trois par rapport à 2019-2020.

Les étudiants d'échange de type Erasmus sont cependant 3 fois plus nombreux. Ces étudiants ne passent pas de diplôme mais ont la possibilité de passer un Diplôme Universitaire d'études françaises, le DUEF.

On note cependant que le déséquilibre de cette année n'a pas permis l'ouverture des niveaux A2 et C1 par manque d'étudiants.

Habituellement, les salons, congrès... étaient les lieux privilégiés du recrutement des étudiants étrangers au CUEFEE, mais annulés deux ans de suite, il va donc être nécessaire de trouver d'autres chemins de recrutement à l'avenir et amplifier le rayon de recrutement.

Cette rentrée présente donc un bilan mitigé.

**Point d'information sur la nouvelle répartition des aides financières à la mobilité sortante des étudiants d'échange**

Suite à la baisse des bourses Erasmus annoncées le 15 octobre 2021, les Relations Internationales ont trouvé des solutions de financement pour les étudiants souhaitant profiter de ce dispositif. Un point complet sera proposé lors de la prochaine commission du 2 décembre.

**Note de cadrage de la césure**

À la suite de la publication d'un nouveau décret, la procédure a été revue et simplifiée (article D611-13 et suivants code éducation).

Le nouveau décret n° 2021-1154 du 03 septembre 2021 permet à un étudiant d'effectuer une période de césure sous forme de stage(s) dont chaque durée ne pourra excéder 6 mois, la règle des 200 heures n'étant plus exigée.

La césure devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps que ce semestre universitaire. Elle ne pourra excéder deux semestres consécutifs.

Elle a pour objectif de permettre à tout étudiant :

- de suivre une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle il est inscrit ;
- de s'engager dans le cadre d'un engagement de service civique ou d'un volontariat de solidarité internationale ;
- de préparer un projet de création d'activité en qualité d'étudiant entrepreneur ;
- de préparer tout autre projet de nature personnelle (séjour à l'étranger...) ;
- de permettre à tout étudiant de l'université de Tours d'acquérir une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger sous la forme d'un contrat de travail, d'une expérience non rémunérée au titre de bénévole ou de stage(s).

L'université réunit quatre fois par an la commission césure : début juin, début juillet, début septembre et début décembre.

Cette note de cadrage modifiée sera proposée au vote lors de la prochaine CFVU.



### École polytechnique universitaire de Tours (EPU) - Master Physique fondamentale et application parcours Electronique énergie électrique, automatique (3EA) : fermeture de la première année

Demande de fermeture de la 1ère année du Master Physique fondamentale et application parcours Électronique énergie électrique, automatique (3EA)

Dans la perspective du futur contrat d'établissement et compte tenu des difficultés rencontrées pour ce parcours du Master liées au sous encadrement en électronique à l'EPU, il n'est pas possible de maintenir une implication forte en Master 1 et en Master 2, du fait de la taille de l'équipe pédagogique en électronique par rapport à l'investissement à fournir pour ce Master.

Ce parcours ne sera pas reproposé pour la nouvelle offre de formation.

Pour la rentrée 2022 : fermeture du parcours du Master 1 ; maintien du parcours du Master 2 pour accueillir les étudiants actuellement en Master 1 qui souhaitent s'y orienter.

Fermeture du parcours du Master 2 en 2023, et pas de proposition de parcours de master en électronique dans la nouvelle offre de formation.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 25 - Contre 0 - Abstention 0

### Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E – Modification

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification du document voté lors de la précédente commission de la formation et de la vie universitaire.

Le Master Sciences de l'éducation accompagnement collectif et recherche intervention en formation est proposé à l'ouverture des candidatures d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E.

Suite au point précédent, le Master Physique fondamentale et application parcours Électronique énergie électrique, automatique (3EA) ne sera donc plus ouvert en Master 1 mais ouvert en Master 2.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 25 - Contre 0 - Abstention 0

### Bachelor universitaire de technologie (BUT) - Règlement des études – IUT Blois

L'IUT de Blois présente son règlement des études pour l'année 2021-2022 sur le modèle du règlement des études de licence, licence professionnelle et master. Ce document précise l'organisation générale du BUT, le déroulement des études, les règles sur l'assiduité, le contrôle continu, la validation des études, les règles de progression et redoublement du BUT, les régimes spéciaux, les stages, le projet tutoré, les dispositifs d'accompagnement, le portfolio et le contrat pédagogique.

Il est demandé des adaptations à ce règlement afin de se mettre en conformité avec le règlement des études de l'université concernant le traitement des absences injustifiées et le plagiat.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission sous réserve des modifications demandées en séance.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 25 - Contre 0 - Abstention 0

### Création et modification des maquettes des Licences Accès santé (L.AS) et du Parcours d'accès spécifique santé (PASS)

Les maquettes de L.AS Mathématiques, Sciences de la vie, Chimie, Économie et Psychologie sont présentées aux membres de la CFVU.

Les maquettes de PASS ne présentant pas de modification par rapport à l'année universitaire 2020-2021, elles ne sont pas soumises aux votes.

Florent Malrieu soumet les maquettes de L.AS ~~proposition~~ au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 25 - Contre 0 - Abstention 0

### Création de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)

3 DU et DIU sont présentés aux membres de la commission après avoir été expertisés.

### UFR Médecine – D.I.U « Physiologie, médecine et traumatologie du sport »

Ce D.I.U est prévu en cohabilitation avec l'université d'Angers suite à une collaboration ancienne préexistante concernant la capacité de médecine en cours de suppression par le ministère.



Les deux universités souhaitent proposer un D.I.U plus orienté sur la médecine du sport de terrain. Elles feront appel à des intervenants d'autres établissements tels que Poitiers et Limoges.

Les universités se partagent chacune deux modules. Le diplôme est proposé selon les quatre modalités d'enseignement (formation initiale-formation continue-Distanciel et présentiel). L'inscription est réservée aux titulaires d'un diplôme de médecine ou aux internes.

Les effectifs attendus sont entre 12 à 14 étudiants par université (6 en FI et 6 en FC). La formation dure un an et comprend 70 heures de vacation.

Le dossier fait l'objet d'une modification avant le passage au vote. Les modifications concernent une épreuve d'évaluation et un terme inapproprié.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 25 - Contre 0 - Abstention 0

#### UFR Droit, économie et sciences sociales – D.U « Qualité de vie au travail et inclusion »

Ce D.U est proposé en partenariat avec l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARCT). Il est proposé exclusivement en formation continue et pour un niveau Bac +2.

Il est à destination des personnes en situation d'encadrement d'équipe. Ses objectifs sont de sensibiliser et former aux problématiques de la qualité de vie au travail et d'inclusion professionnelle et d'acquérir les compétences managériales telles que décrites dans le plan santé au travail, document de référence en matière de santé de travail pour les entreprises par le ministère du travail. Les effectifs attendus sont entre 10 à 20 étudiants. La formation dure un an et comprend 130 heures.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 19 - Contre 0 - Abstention 6

#### IUT De Tours - DU « Journalisme web multimédia »

Ce D.U s'adresse à toute personne disposant soit d'un diplôme en journalisme soit d'une première expérience professionnelle en journalisme dans une optique de spécialisation au journalisme web multimédia.

201 heures d'enseignement sont proposées. Les expertises donnent un avis réservé.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 4 - Contre 8 - Abstention 13

Cette proposition est donc rejetée mais devrait faire l'objet d'une nouvelle présentation à la CFVU du 02 décembre.

## 5. Conventions

#### Collegium santé - Accord de consortium Hybridium Santé

Cette convention signée dans le cadre d'un appel à projets d'investissement d'avenir Hybridation des formations de l'enseignement supérieur est proposé dans le cadre du plan de relance, entre l'université numérique en santé et sport, un groupement d'intérêt public et les universités françaises avec composantes de santé dont le réseau HUGO dont l'université de Tours fait partie.

L'objectif est de soutenir le développement d'une hybridation durable des formations en santé, notamment pour le premier cycle universitaire mais aussi sur l'ensemble des cycles universitaires. Le projet vise un essaimage sur d'autres disciplines. Il vise à se doter d'outils mutualisés au service de la production, du partage et de la valorisation de contenus pédagogiques innovants.

Chaque partie est responsable de l'exécution de sa part du projet, l'UNESS coordonne et porte le projet au niveau national, les établissements participent à l'élaboration et la promotion d'un référentiel d'apprentissage à l'échelle nationale pour le premier cycle.

Le projet comporte un volet financier, c'est-à-dire une dotation de 45 000 euros permettant de recruter un ingénieur pédagogique, 2 ont été attribués au réseau HUGO. Pour l'université de Tours, une personne a été recrutée et prendra ses fonctions le 15 novembre. Les deux porteurs pour notre établissement sont Éric Piver et Hélène Blasco à l'UFR de médecine.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote des élus de la commission.

Les résultats du vote sont les suivants : Pour 24 - Contre 0 - Abstention 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.